

D.2016.10.19.7.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 19 Octobre 2016

7 - GESTION DU PATRIMOINE
7.1 - EXTENSION DES ATELIERS DU METRO - Phase 3 - Lot 2 - Gros Œuvre - Avenant n° 1 au marché n° W 2015 12316 M conclu avec l'entreprise GTM : Autorisation de signer l'avenant

L'an deux mille seize, le dix-neuf octobre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X	X (M.Briand à partir de 13h35)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X	X (M. Lattes à partir de 12h07)	
KELLER Bernard		X (M. Moudenc)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
LERY Sébastien	X	X (M. Bacou à partir de 13h42)	
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération D.2015.05.27.7.4 du 27 mai 2015, le Comité Syndical a autorisé la SMAT à signer avec l'entreprise GTM, le marché n° W 2015 12316 M, pour un montant de 1.489.877,61 € HT, pour les travaux du Lot 2 : Gros Œuvre dans le cadre de la phase 3 de l'opération d'extension des ateliers du métro.

L'avenant n°1 a pour objet de commander les prestations au marché initial suivantes :

- Adaptation du portail d'entrée du chantier,
- Enfouissement de réseaux système,
- Réalisation d'une clôture semi rigide,
- Allongement des quais,
- Dévoiement du câble d'alimentation de la sécurisation du site,
- Réalisation d'un acrotère béton et mise en place d'un isolant sous dallage pour l'atelier roue,
- Modification du niveau fini du dallage de l'extension,
- Mise en place de fourreaux pour le cheminement des câbles de traction,
- Fourniture et pose de goujons entre le dallage de l'atelier et les voies,
- Modification de la durée de location des bungalows provisoires pour l'atelier automatisme,
- Mise en place de fourreaux entre VA7 et la chambre intermédiaire du fonçage,
- Sécurisation des regards et réservations pour marbres,
- Création d'une ouverture dans le voile porteur du local presse,
- Réalisation d'une chape au niveau du local presse.

Prestations complémentaires

Adaptation du portail d'entrée du chantier

L'accès au chantier était prévu par un des portails existant. Cependant, il a été nécessaire d'adapter le système d'ouverture de celui-ci car non adapté au maintien de la sécurisation du site. Ainsi, il a été mis en place un nouveau vérin ainsi qu'un système de digicode.

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 6 483,00 € HT.

Enfouissement de réseaux système

Lors de la réalisation des fondations de l'extension, des câbles système ont été découverts. Ces câbles, non mentionnés sur les Documents Ouvrage exécutés (DOE), ont dû être enfouis et protégés par une dalle béton.

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 1 887,00 € HT.

Réalisation d'une clôture semi rigide

Pour la fermeture provisoire du parking personnel, il était prévu la mise en place de clôtures HERAS. Cette solution étant jugée insuffisante, il a été nécessaire de venir placer une clôture semi-rigide ainsi que des fils barbelés.

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 2 252,00 € HT.

Allongement des quais

Lors des études d'exécution, la géométrie des quais d'accès aux rames a dû être adaptée. En effet, les documents de consultation ne prenaient pas en compte les distances entre ouvrages béton et barres sous tension. Il a ainsi été nécessaire d'agrandir les quais et de venir diminuer la largeur de l'escalier.

Cette modification, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 1 947,00 € HT.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20161026-20161019-7-1D-
DE
Date de transmission : 26/10/2016
Date de réception préfecture : 26/10/2016

Dévoiement du câble d'alimentation de la sécurisation du site

Lors des travaux de sécurisation du site de Basso Cambo, un câble d'alimentation a été placé sous l'extension à créer.

Ce câble a dû être dévoyé pour permettre la réalisation du dallage et des fondations.

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 1 180,00 € HT.

Réalisation d'un acrotère béton et mise en place d'un isolant sous dallage pour l'atelier roue

La réalisation de l'atelier roue a nécessité la mise en place d'un isolant sous dallage ainsi que d'un acrotère à la jonction avec le bâtiment existant.

Ces prestations, non prévues au marché initial, font l'objet d'une plus-value de 2.777,00 € HT.

Modification du niveau fini du dallage de l'extension

Le marché initial prévoyait la réalisation d'un dallage au même niveau que le dallage existant.

Lors de la réalisation des études d'exécution, il s'est avéré que la référence devait être le niveau des voies.

Les relevés ont permis de constater un écart de 2cm entre ces altimétries et il a ainsi été nécessaire de rattraper ce décalage dans l'épaisseur du dallage.

Cette modification fait l'objet d'une plus-value de 8 203,00 € HT.

Mise en place de fourreaux pour le cheminement des câbles de traction

Pour mettre sous tension les rames dans l'atelier, il est nécessaire de faire cheminer des câbles de traction depuis l'atelier vers les voies. Il a donc été nécessaire de venir placer des fourreaux complémentaires dans le dallage jusque qu'aux caniveaux des voies.

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 6 274,00 € HT.

Fourniture et pose de goudons entre le dallage de l'atelier et les voies

Entre le béton de voie réalisé par le lot 13 et la dalle de l'atelier, il a été nécessaire de placer des goudons. Ces pièces métalliques sont destinées à empêcher tout mouvement différentiel entre ces ouvrages.

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 2 720,00 € HT.

Modification de la durée de location des bungalows provisoires pour l'atelier automatisme

Le phasage initial prévoyait la mise en service des bureaux méthode dès la séquence 2 de l'opération. Il s'est avéré que ce choix n'était pas techniquement envisageable ; il a été nécessaire d'ajouter des bureaux provisoires de type bungalow.

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 6 280,00 € HT.

Mise en place de fourreaux entre VA7 et la chambre intermédiaire du fonçage

Pour l'électrification du nouveau faisceau de voie, le fonçage prévue sous les voies initialement a été sensiblement modifié pour le lot 1 Voirie et Réseaux divers. Ainsi, alors qu'il ne s'agissait que de franchir une voie, il s'est avéré nécessaire de franchir l'ensemble du faisceau avec la création d'une chambre intermédiaire.

Par ailleurs, il a été nécessaire de faire réaliser une tranchée avec 12 fourreaux permettant la jonction entre cette chambre et la voie VA7.

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 4 011,00 € HT.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20161026-20161019-7-1D-
DE 4 011,00 € HT.
Date de télétransmission : 26/10/2016
Date de réception préfecture : 26/10/2016

Sécurisation des regards et réservations pour marbres

Les réservations pour les marbres et colonnes de levages prévues pour le projet Doublement de la Capacité Ligne A ont été anticipées dès la réalisation du dallage.

Il est cependant nécessaire de reboucher ces réservations à titre provisoire pour permettre l'exploitation de l'atelier en sécurité.

Cette prestation de rebouchage, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 6 590,00 € HT.

Création d'une ouverture dans le voile porteur du local presse

Le local presse a été relocalisé dans un local existant. Il s'est avéré que ce nouveau local avait une entrée trop étroite ; il a été nécessaire de venir ouvrir un mur porteur.

Cette ouverture a nécessité la mise en place de renforts métalliques complexes du fait de la géométrie du local.

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 12 606,25 € HT.

Réalisation d'une chape au niveau du local presse

Le carrelage du local existant destiné à accueillir le nouveau local presse a été déposé du fait qu'il n'était pas adapté au passage de pièces lourdes. En remplacement, une chape lisse a été coulée sur l'ensemble du local.

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une plus-value de 3 046,00 € HT.

Impact sur les prix du marché

Récapitulatif des montants :

1) Montant du marché initial	1 489 877,61 € HT
2) Montant du présent avenant n°1	66 926,25 € HT

Montant total du marché (initial + avenant)	1 556 803,86 € HT
---	-------------------

Le montant du présent avenant n° 1 est ainsi arrêté à 66 926,25 € H.T. et le montant initial du marché est porté de 1 489 877,61 € HT à 1 556 803,86 € HT soit une augmentation de 4,49 %.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 1 au marché n° W 2015 12316 M conclu avec l'entreprise GTM.

* *
*

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

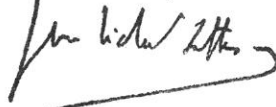
ARTICLE 2 : APPROUVE l'avenant n° 1 au marché W 2015 12316 M conclu avec l'entreprise GTM pour un montant de 66 926,25 € HT.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

EXTENSION DES ATELIERS DU METRO

Travaux phase 3 Extension des ateliers du métro Basso Cambo

AVENANT N° 1 au LOT 2 - GROS ŒUVRE

JUILLET 2016

N° MARCHE N° W 2015 12316 M

EMETTEUR : OTCE MP		REDIGE PAR	VERIFIE PAR	
	N.MOREIRA			
	APPROUVE PAR	DATE		
	C.BADETS	26/07/2016		
		FORMAT	PHASE	
			DET	
IDENTIFIANT				
PARTIE MAITRE D'OUVRAGE		PARTIE MAITRISE D'OEUVRE		INDICE
				A

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20161026-20161019-7-1D-
DE
Date de télétransmission : 26/10/2016
Date de réception préfecture : 26/10/2016

GRILLE DE RÉVISION

INDICE	ÉTABLI PAR	DATE	LIBELLE
A	N.MOREIRA	26/07/2016	Création du document

SUIVI INTERNE BCB

	NOM	FONCTION	SIGNATURE	DATE
Rédigé par :	NMOREIRA	Responsable Travaux		26/07/2016
Vérifié par :				
Approuvé par :	C. BADETS	Directeur de Projet		26/07/2015

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20161026-20161019-7-1D-
DE
Date de télétransmission : 26/10/2016
Date de réception préfecture : 26/10/2016

Article I. Objet de l'avenant n°1

Le présent avenant n°1 a pour objet de commander des prestations complémentaires au marché initial.

Article II. Délais d'exécution

Sans objet

Article III. Incidence financière

Le Cadre de décomposition du Prix Global et Forfaitaire (CDPGF) du lot 02 est complété par les éléments suivants :

- **Adaptation du portail d'entrée du chantier avec la pose d'un digicode et le remplacement des vérins existants (non adaptés aux ouvertures fréquentes)**

Montant : 6 483.00 €HT

- **Enfouissement de réseaux système découverts et dont le dévoiement est nécessaire pour réalisation des fondations du bureau P1**

Montant : 1 887.00 €HT

- **Réalisation d'une clôture rigide anti-intrusion composée de panneaux de clôture et fils barbelés au niveau du parking personnel**

Montant : 2 252.00 €HT

- **Modification et rallongement des quais afin d'être compatibles avec le gabarit des rames et les spécifications SIEMENS au niveau des voies VA7,VA8 et VA9**

Montant : 2 617.00 €HT

- **Dévoiement du cheminement du câble d'alimentation des détecteurs infra-rouges découvert lors des travaux de terrassement et dont le dévoiement est nécessaire pour la réalisation des fondations de l'extension de l'atelier.**

Montant : 1 180.00 €HT

- **Réalisation d'un acrotère béton entre la toiture de l'atelier roue et le bâtiment existant ainsi que la fourniture et pose d'un isolant sous dallage en périmétrie du local roue.**

Montant : 2 777.00 €HT

- **Travaux supplémentaires liées à la modification du niveau du dallage de l'extension atelier pour être cohérent avec l'existant comprenant béton complémentaire, mise à la cote des regards existants, reprises des seuils de portes.**

Montant : 8 203.00 €HT

- **Réseaux sous dallage pour le cheminement des câbles traction dans l'extension de l'atelier existant**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20161026-20161019-7-1D-
DE
Date de télétransmission : 26/10/2016
Date de réception préfecture : 26/10/2016

Montant : 4 717.00 €HT

- **Fourniture et pose de goudrons entre le dallage de l'atelier et les voies**

Montant : 2 720.00 €HT

- **Création d'une nouvelle plateforme pour le déplacement du local archive (bungalow TISSEO), modification de la durée de location des bungalows provisoires du local Automatisation.**

Montant : 6 280.00 €HT

- **Création d'un cheminement (12 fourreaux 110) sous VA7 entre la chambre intermédiaire du fonçage et la chambre BA5 compris fourniture et pose de regards**

Montant : 4 011.00 €HT

- **Sécurisation des regards et réservations pour marbres sur LV8 (version 52m) par rebouchage des réservations par dalle béton.**

Montant : 6 590.00 €HT

- **Création d'une ouverture de 2.50m dans un voile porteur au niveau du local presse compris renfort de structure.**

Montant : 12 606.25 €HT

- **Réalisation d'une chape de 5 cm au niveau du local presse**

Montant : 3 046.00 €HT

- **Mise en place de fourreaux pour cheminement réseaux traction entre Atelier et voies**

Montant : 1 557.00 €HT

Le montant total de l'avenant N°1 au marché est fixé à 66 926.25 €HT

Au vu des résultats des études d'exécution et des prix nouveaux, le nouveau montant du marché est de 1 556 803,86 € HT .

Article IV. Renonciation

Le titulaire renonce à toute réclamation et recours sur des motifs fondés sur l'objet du présent avenant et sur les clauses elles-mêmes dudit avenant.

Fait en un seul original, à Toulouse, le

Mentions manuscrites « Lu et Approuvé »

Le Titulaire

La SMAT

Philippe BUCHBERGER
Directeur